

ECONOMIST
IMPACT

Repenser les soins de santé mentale : adopter de nouvelles approches

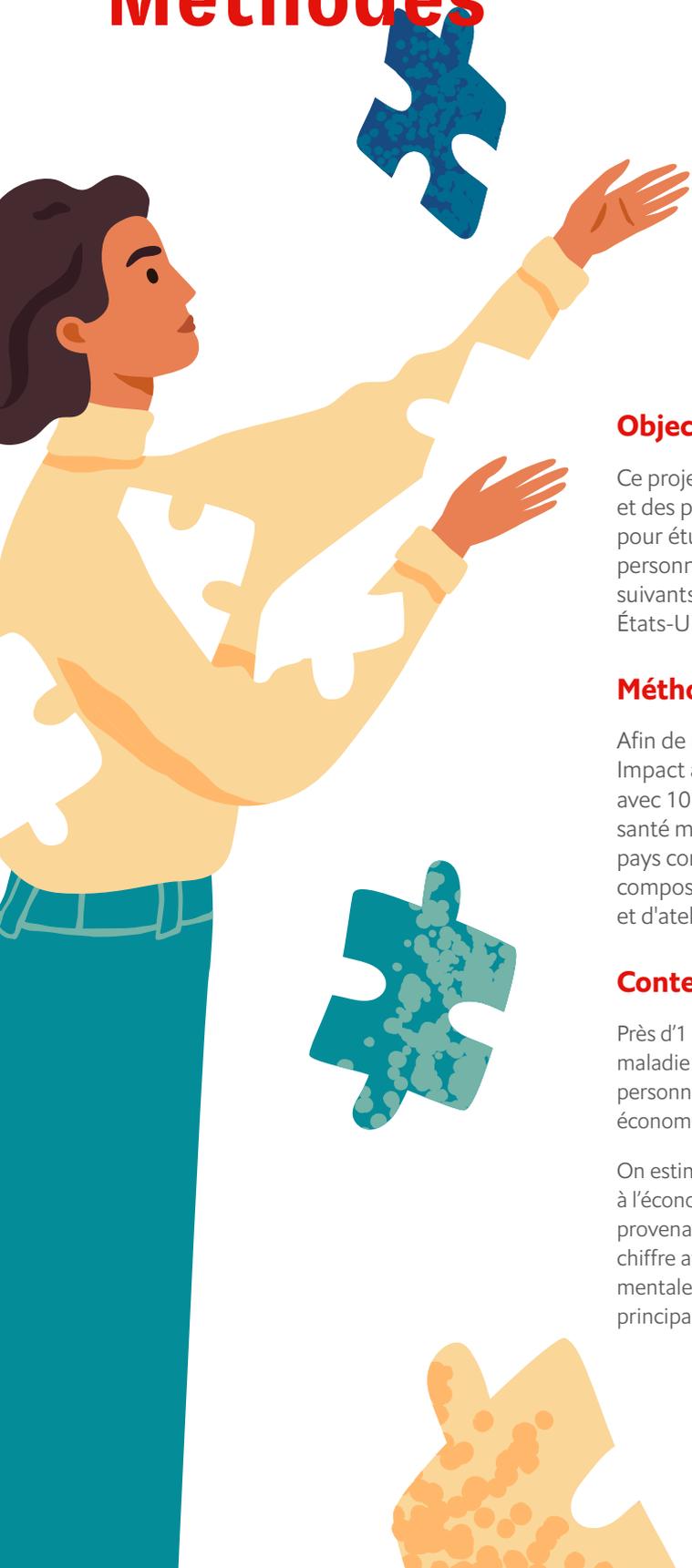
Résumé de recherche



Avec le soutien de



Méthodes



Objectifs

Ce projet de recherche vise à examiner la situation actuelle des politiques et des pratiques en matière de santé mentale, puis à se tourner vers l'avenir pour étudier les innovations potentielles (particulièrement, les soins personnalisés et de précision) et la disposition à innover dans les 8 pays suivants (Chine, France, Allemagne, Italie, Japon, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis).

Méthodes

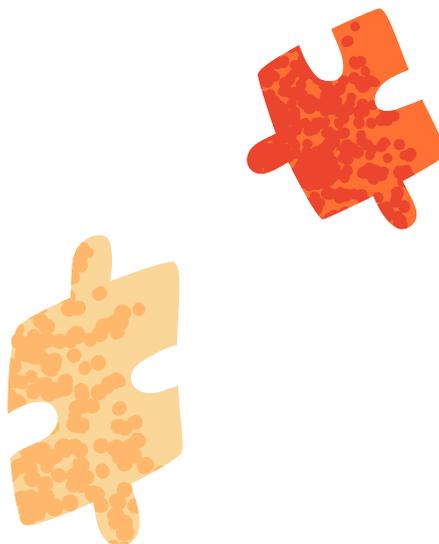
Afin de réaliser une évaluation plus approfondie de ce domaine, Economist Impact a réalisé une analyse documentaire pragmatique ; des entretiens avec 10 experts mondiaux ; une enquête auprès de 175 professionnels de la santé mentale, des décideurs politiques et des groupes de patients dans les pays concernés et a recueilli les contributions d'un comité directeur mondial composé de 8 membres et de 41 experts nationaux par le biais d'entretiens et d'ateliers.

Contexte

Près d'1 milliard de personnes dans le monde vivent actuellement avec une maladie mentale.¹ Une bonne santé mentale est essentielle pour que les personnes mènent une vie saine et productive et c'est également la base d'une économie solide.^{1,2}

On estime que les troubles de la santé mentale les plus courants coûtent à l'économie mondiale 1 000 milliards de dollars chaque année, les coûts provenant principalement de la perte de productivité. On s'attend à ce que ce chiffre atteigne 6 000 milliards de dollars d'ici 2030¹ Les troubles de la santé mentale peuvent toucher tous les domaines de la vie et sont une des raisons principales d'handicaps et de décès prématurés.³⁻⁵

Résultats principaux au niveau mondial



Le projet de recherche visait à examiner la situation actuelle des politiques et des pratiques en matière de santé mentale, là où des améliorations sont nécessaires, les principaux domaines d'innovation (notamment les soins personnalisés et de précision) et la disposition à innover. La recherche s'est portée sur : la Chine, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ce projet de recherche s'appuie sur une analyse documentaire, une enquête auprès des professionnels de la santé, des groupes de patients et des décideurs politiques, une série d'entretiens avec des experts, un comité directeur mondial et des ateliers/entretiens dans les différents pays. L'ensemble des résultats de ces travaux de recherche sont présentés ici.

Nous commençons par le changement d'attitude vis à vis de la santé mentale.

Stigmatisation et opinion publique. La stigmatisation, dans toutes ses formes, est un problème rencontré dans tous les pays de l'étude. Elle a un effet sur l'engagement politique pour la santé mentale, au niveau des politiciens et des décideurs politiques, l'opinion publique influençant le niveau de pression exercé par la population pour apporter des mesures en faveur de la santé mentale. La stigmatisation conduit à l'hésitation à demander de l'aide et en conséquence retarde les traitements, ce qui peut conduire à de moins bons résultats.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les décideurs politiques et les organisations, telles que les organisations caritatives de santé mentale peuvent aborder cette stigmatisation par le biais de campagnes d'information pour éduquer la population et normaliser l'accès aux soins pour les problèmes de santé mentale. Ceci s'applique aux problèmes courants de santé mentale (tels que l'anxiété) et ces campagnes devraient particulièrement être axées sur les troubles graves de la santé mentale (tels que la schizophrénie) où la stigmatisation reste un problème qui perdure.

Améliorer la formation et la rétention pour répondre aux difficultés en termes de personnel

Formation et rétention des professionnels de la santé mentale. Les experts que nous avons consultés, dans les huit pays faisant partie de cette étude, ont signalé le manque de psychiatres, c'est à dire l'insuffisance du nombre de nouveaux étudiants choisissant cette profession pour assurer l'équilibre avec le nombre de personnes la quittant. Il manque également du personnel dans l'ensemble des professions autour de la santé mentale, telles que les infirmiers en santé mentale et en psychologie, bien qu'il existe d'importantes variations selon les pays. En général, la psychiatrie souffre d'un problème d'image. Elle est perçue comme un domaine de la médecine qui est dangereux et les salaires relativement faibles font que cette spécialité n'attire pas les étudiants en médecine dans les pays de l'étude.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les décideurs politiques peuvent commencer à résoudre les problèmes de rétention du personnel, dans le secteur de la santé mentale, en réalisant des audits. Ceux-ci permettront de comprendre la distribution et la composition du personnel pour renseigner la planification stratégique du personnel. De même, comprendre le niveau de satisfaction du personnel, les raisons pour lesquelles les personnes quittent la profession et où elles vont, pourra renseigner sur des initiatives ciblées à prendre pour traiter les problèmes de rétention. La question sous-jacente du niveau de rémunération relativement faible des spécialistes de santé mentale est plus difficile à traiter, en raison des restrictions budgétaires mais elle ne devrait pas, pour autant, être écartée. Des changements dans les programmes des études médicales peuvent traiter des idées erronées qui circulent, parmi les étudiants en médecine, sur le fait que la psychiatrie est un domaine « dangereux ».



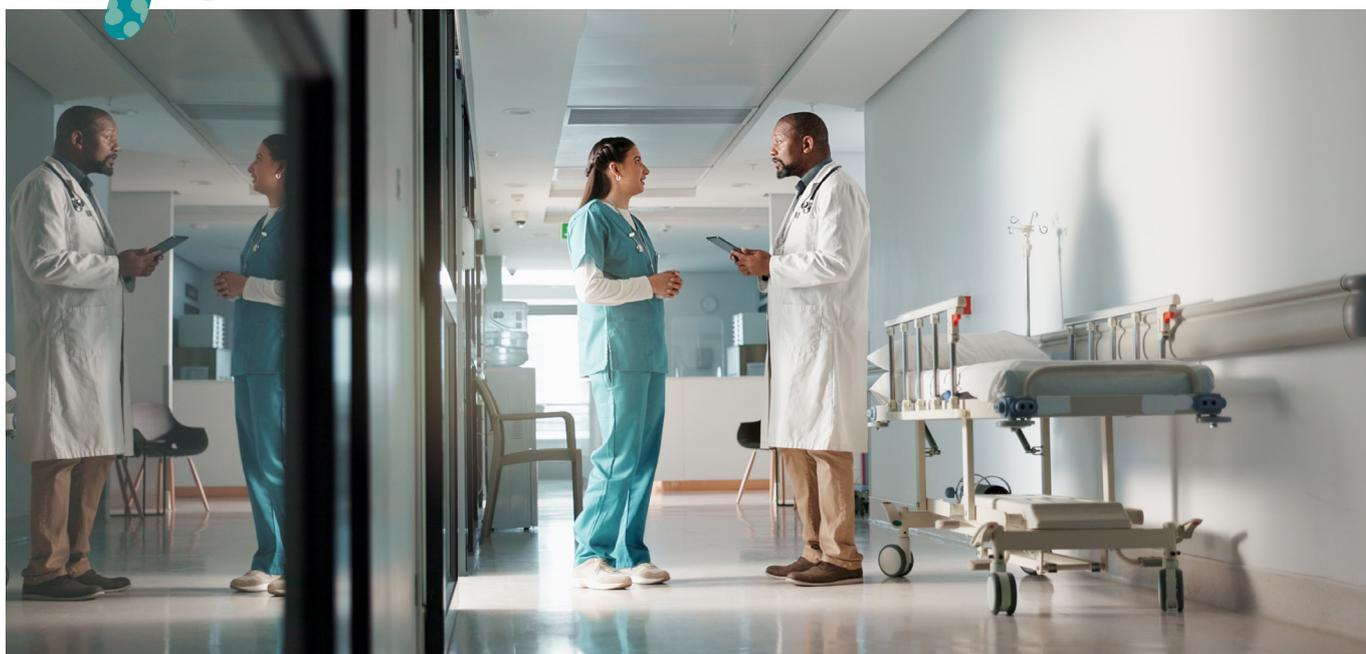
Veiller à ce que la formation initiale soit en phase avec la pratique clinique, crée un état d'esprit innovant et veiller à ce qu'il soit maintenu grâce à une formation continue. La formation initiale en santé mentale doit refléter

les dernières connaissances en neurobiologie et en neurosciences. Il est également primordial que les psychiatres en exercice et autres professionnels de la santé mentale se tiennent informés des dernières recherches et pratiques fondées sur des données probantes.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les universités, les hôpitaux universitaires et les associations professionnelles peuvent veiller à ce que la formation initiale soit conforme aux dernières données probantes et pratiques. Pour garantir que les professionnels de la santé mentale restent à jour, les associations professionnelles et les agences réglementaires peuvent contrôler l'application des exigences en matière de formation (par exemple, le renouvellement de certification médicale), afin de mettre en place des incitations ciblées pour rester à jour en matière de données probantes et de pratiques.

Changer l'état d'esprit du personnel pour encourager l'innovation et la collaboration

Améliorer la sensibilisation et l'attitude des professionnels de la santé mentale en matière



Les organisations mettant en œuvre les changements dans la pratique, ont besoin de données sur l'efficacité clinique et financière de l'innovation pour pouvoir être convaincues de l'opportunité du changement

de pratiques innovantes. La mise en œuvre de pratiques innovantes s'appuie souvent sur une culture organisationnelle innovante ou sur des individus engagés. Dans la plupart des pays de l'étude, les professionnels de la santé mentale (en particulier ceux de la génération plus âgée et ceux qui sont généralement surchargés de travail) sont réticents à adopter de nouvelles approches, en particulier lorsqu'ils n'en voient pas clairement l'intérêt clinique, économique ou pratique, ou qui ne sont pas confiants, en raison de leur manque de connaissance du sujet. Tous les experts, à qui nous avons parlé pendant cette recherche, ont indiqué la nécessité d'avoir des données provenant de leur propre population. La mise en œuvre de l'innovation doit s'appuyer sur des données probantes montrant la supériorité des nouvelles pratiques par rapport à la pratique actuelle, et pas seulement sur l'enthousiasme suscité par la nouveauté.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les organisations mettant en œuvre les changements de pratiques, telles que les payeurs et les groupes de recommandations cliniques, ont besoin de données sur l'efficacité clinique et économique de l'innovation pour pouvoir être convaincues de l'opportunité du changement. L'intégration de données montrant un impact positif sur les pratiques des professionnels de la santé mentale et qui abordent des problèmes systémiques, tels que le gain de temps potentiel, est plus susceptible de motiver les professionnels à changer leur façon de travailler.

Absence de collaboration entre les différentes professions en lien avec la santé mentale. Différents professionnels de la santé mentale (principalement les psychiatres et les psychologues) travaillent souvent en vase clos, alors qu'une approche holistique, plus intégrée serait bénéfique

pour les patients. Dans les pays de l'étude, la majorité des prescriptions de médicaments psychiatriques sont effectuées par des médecins généralistes, qui sont également peu intégrés aux professionnels de la santé mentale. Les différents rôles des professionnels de la santé mentale ne sont pas clairs pour le grand public. Il en résulte une incertitude quant à l'endroit où s'adresser pour trouver de l'aide, ce qui peut entraîner des retards dans le traitement ou les soins.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les associations professionnelles, représentant les différentes professions de soins de santé mentale, peuvent encourager et favoriser une plus grande collaboration par le biais de conférences partagées, en faisant la promotion d'équipes pluridisciplinaires et en créant des recommandations interdisciplinaires. Par exemple, les prestataires de services de santé mentale peuvent informer le grand public des différents rôles des professionnels de la santé mentale pour leur permettre de prendre des décisions, en toute connaissance de cause, pour savoir où s'adresser pour chercher de l'aide.

Améliorer l'accès aux services de base et innovants.

Améliorer l'accessibilité financière et l'accès aux services de santé mentale. De longues listes d'attente, particulièrement dans les services de publics de santé, créent un obstacle pour accéder aux services de santé mentale dans tous les pays de l'étude. Les approches innovantes, particulièrement les tests pharmacogénétiques, ne sont pas couverts par les assurances et nécessitent des dépenses individuelles ou restes à charge. Cela crée un autre obstacle à l'accès et signifie qu'elles ne sont souvent utilisées que dans le cadre de recherches ou bien en dernier ressort.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les pratiques innovantes doivent être soumises à des processus nécessaires rigoureux pour déterminer leur efficacité clinique et économique. Les régulateurs et les payeurs peuvent mettre en œuvre des approches pour élargir l'accès à des pratiques innovantes, avec des innovateurs publics et privés, tout en trouvant un équilibre entre les besoins du patient, la sécurité et les budgets



publics. Les prestataires peuvent examiner la télésanté et les services numériques pour améliorer l'accès aux services de santé mentale.

Différences dans l'accessibilité aux services et dans la qualité des soins fournis. Dans plusieurs des pays de l'étude, il existe des variations géographiques dans la disponibilité des services (par exemple, l'accès au personnel de santé mentale), ainsi qu'une variation dans la qualité des soins fournis et globalement dans l'état de santé des patients. Cela résulte en partie de l'absence de recommandations cliniques ou du fait qu'elles ne sont pas respectées. Il existe également des variations en fonction de la situation géographique, principalement entre les populations urbaines et rurales, créant une inégalité au sein d'un même pays. Dans l'ensemble des pays de l'étude, il y a une absence de mécanismes adaptés pour mesurer la qualité des soins et les résultats, ce qui pourrait permettre d'éviter ces variations dans la qualité des soins.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les groupes de recommandations cliniques et les associations professionnelles peuvent encourager les

professionnels de santé mentale à suivre les recommandations et les pratiques fondées sur les meilleures données probantes existantes. Les payeurs et les commanditaires peuvent envisager des mesures incitatives pour encourager le respect des recommandations ou des meilleures pratiques fondées sur des données probantes, tout en respectant le jugement clinique, la personnalisation et l'équité.

Créer un environnement qui facilite l'innovation

Reconnaître que les soins personnalisés sont des soins axés sur la personne. Souvent, la voix du patient et de son aidant ne se trouve pas au cœur du processus de prise de décision dans les soins de santé mentale. Les représentants de ces groupes apportent un point de vue unique et de valeur qui peut améliorer la qualité des soins en matière de santé mentale.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les personnes chargées de l'élaboration des recommandations et les associations professionnelles peuvent souligner l'importance et la valeur d'intégrer les perspectives des patients et des aidants durant l'élaboration des recommandations. Les professionnels de santé mentale, de manière individuelle, peuvent veiller, durant leur consultation, à pratiquer des soins axés sur la personne, en étudiant les préférences et les objectifs individuels des patients.

Favoriser l'innovation progressive. Bien que certaines innovations étudiées dans le cadre de la recherche soient loin de devenir des pratiques courantes, il est possible de prendre dès aujourd'hui des mesures progressives pour améliorer les soins de santé mentale, par exemple en utilisant des outils de stratification des risques et d'aide à la décision clinique pour favoriser des soins plus personnalisés.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Adopter une approche par étape peut permettre la mise en œuvre de l'innovation d'une manière qui soit moins choquante pour les professionnels et qui permette d'intégrer des éléments de pratique innovante, plutôt que d'attendre que les systèmes soient prêts à tout intégrer. Cette approche peut convenir aux parties prenantes voulant examiner et mettre en œuvre des pratiques innovantes.

Mettre en place des partenariats et des collaborations innovants. Les experts, que nous

avons consultés durant cette étude, ont signalé que dans de nombreux pays, le secteur public n'a pas les moyens de mettre en œuvre les approches les plus innovantes et les plus pointues (sauf en France, où le secteur public est considéré comme le lieu de l'innovation). L'innovation est ainsi confinée au secteur privé, ce qui exacerbe les inégalités déjà créées par des problèmes d'accès plus larges.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les régulateurs, les payeurs et les innovateurs dans le secteur public et privé peuvent étudier des modèles pour développer, tester et mettre en œuvre des pratiques innovantes, telles que le partage des risques pour réduire le risque pour chaque partie prenante et réduire l'hésitation.

Partage des connaissances entre pays. La communication entre les professionnels de santé mentale, au sein des pays et entre eux, est nécessaire pour comprendre ce qui se passe ailleurs, pour améliorer les pratiques et permettre d'adopter les innovations en capitalisant sur l'expérience pratique des autres.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les associations professionnelles nationales en santé mentale peuvent favoriser la communication entre différents professionnels de santé mentale au sein d'un même pays et le partage des connaissances entre les pays.

Aborder les défis cliniques touchant la pratique quotidienne

L'imperfection du diagnostic fondé sur les symptômes. Les diagnostics de santé mentale sont fondés sur l'évaluation subjective par des

professionnels de santé mentale d'un ensemble de symptômes signalés par les personnes. Cela peut poser de nombreux problèmes pour diagnostiquer avec précision les patients ou choisir la meilleure approche de traitement.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les associations et organismes professionnels responsables des manuels de diagnostic et des recommandations peuvent veiller à ce que ceux-ci restent en phase avec les connaissances scientifiques car la compréhension des mécanismes biologiques du cerveau évolue.

Accorder suffisamment de temps durant les consultations pour des soins réellement axés sur la personne.

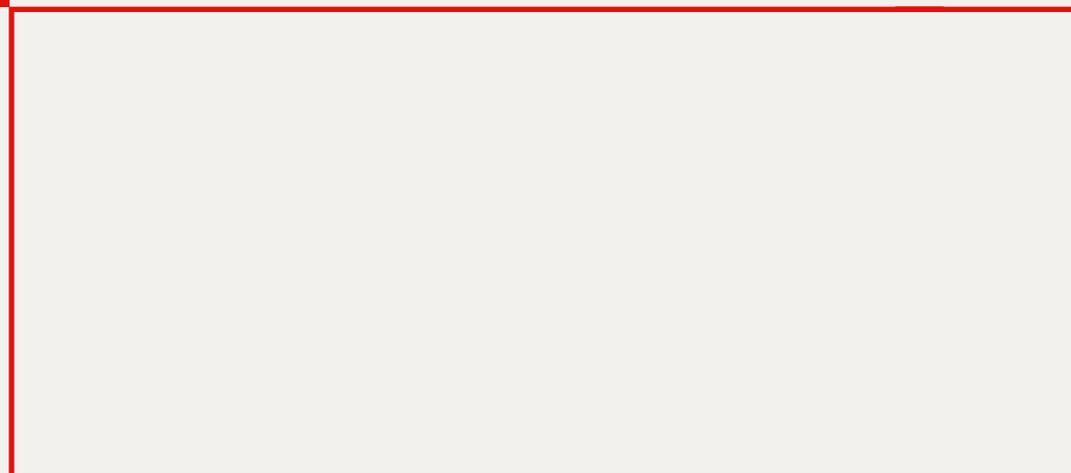
Les contraintes de temps et les charges de travail clinique importantes limitent la mesure dans laquelle les médecins généralistes et les professionnels de la santé mentale peuvent personnaliser les soins, en particulier pour les personnes souffrant de troubles mentaux graves, pour lesquelles des séances plus longues peuvent être nécessaires.

- **Que peut-on faire à ce sujet ?** Les professionnels de la santé mentale peuvent veiller à ce qu'ils réalisent l'évaluation des patients (particulièrement ceux avec des troubles de santé mentale graves) en tant qu'individus uniques afin de leur apporter des soins axés sur la personne. La cause sous-jacente de la durée trop courte des rendez-vous est le manque de personnel.

Références

1. The Lancet Global Health. Mental health matters. The Lancet Global Health. 2020;8(11):e1352.
2. OECD. Mental Health [Internet]. Europe: Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/els/mental-health.htm>.
3. PAHO. Mental health problems are the leading cause of disability worldwide, say experts at PAHO directing council side event Washington (DC): Pan American Health Organization, 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://www3.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=15481:mental-health-problems-are-the-leading-cause-of-disability-worldwide-say-experts-at-paho-directing-council-side-event&Itemid=0&lang=en#gsc.tab=0.
4. WHO. Comprehensive mental health action plan 2013-2030. World Health Organization, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/345301/9789240031029-eng.pdf?sequence=1>.
5. WHO. World mental health report: transforming mental health for all. Geneva: World Health Organization, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/356119/9789240049338-eng.pdf?sequence=1>.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude de ces informations, Economist Impact ne peut être tenu pour responsable de la confiance accordée par quiconque à ce rapport ou aux informations, opinions ou conclusions qu'il contient. Les résultats et les points de vue exprimés dans le rapport ne sont pas nécessairement les opinions du commanditaire.



LONDRES

The Adelphi
1-11 John Adam Street
Londres WC2N 6HT
Royaume-Uni
Tél : (44) 20 7830 7000
Email: london@eiu.com

GENÈVE

Rue de l'Athénée 32
1206 Genève
Suisse
Tél : (41) 22 566 2470
Fax : (41) 22 346 93 47
Email: geneva@economist.com

SÃO PAULO

Rua Joaquim Floriano,
1052, Conjunto 81
Itaim Bibi, São Paulo,
SP, 04534-004, Brésil
Tél : +5511 3073-1186
Email: americas@economist.com

NEW YORK

900 Third Avenue
16th Floor
New York, NY 10022
États-Unis
Tél : (1,212) 554 0600
Fax : (1.212) 586 1181/2
Email: americas@economist.com

DUBAÏ

Office 1301a
Aurora Tower
Dubai Media City
Dubai
Tél : (971) 4 433 4202
Fax : (971) 4 438 0224
Email: dubai@economist.com

WASHINGTON DC

1920 L street NW Suite 500
Washington DC
20002
États-Unis
Email: americas@economist.com

HONG KONG

1301
12 Taikoo Wan Road
Taikoo Shing
Hong Kong
Tél : (852) 2585 3888
Fax : (852) 2802 7638
Email: asia@economist.com

SINGAPOUR

8 Cross Street
#23-01 Manulife Tower
Singapour
048424
Tél : (65) 6534 5177
Fax : (65) 6534 5077
Email: asia@economist.com